

FEDERAUX

Simples

F4 : Cinq féminines se présentent au Départemental aux MARTRES DE VEYRE.
Deux féminines se qualifient au classement final de la poule de 5 pour le
Régional : **Dominique NOURRY** (Gergovia) **Championne Départemental** et
Monique QUANTY (Chatel Guyon) **Vice Championne Départemental**



Monique QUANTY devient **Championne d'Auvergne** à BRIVES CHARENSAC en gagnant la finale contre Roselyne ROUDON (43) et se qualifie pour le CdF à *SAINTE MICHELE DE MAURIENNE* (73) ou elle ne sort pas des poules.



F3 : Une joueuse du 63 se présente au régional **Manon BOUQUIN** (Gerzat), elle perd en **finale contre Valérie Muret** (15/48) et ne se qualifie pas pour le CdF (1 joueuse qualifiée).

Elle est **Vice Championne d'Auvergne**



M4 : 30 inscrits pour le département.

Deux joueurs se qualifient pour le tour régional à BRIVES CHARENSAC.

Yann NOWAK (Sport Boules Des Volcans) **Champion Départemental** et

Jean-Luc MARILLET (Le Stade Clermontois) **Vice Champion Départemental**

Les deux joueurs sont éliminés au régional à la partie après les poules.



M3 : 14 candidats au titre départemental.

Deux joueurs du Sport Boules Des Volcans se qualifient pour le régional à BRIVES CHARENSAC.

Pierre PAULHIAC *Champion Départemental*

Philippe CHENEAU *Vice Champion Départemental*

Le parcours de Philippe CHENEAU s'arrête au régional.



Niveau régional **Pierre PAULHIAC** décroche le titre de *Vice Champion d'Auvergne* en perdant en finale contre Laurent Guillaume (03) et *se qualifie pour le CdF* à *SAINT-MICHEL DE MAURIENNE (73)*

Il fait un beau parcours au **CdF** en s'inclinant en ¼ de finale



M2 : Se qualifient au Régional pour le CdF à *SAINT-MICHEL DE MAURIENNE*:

Abdel DOUMI (Les Martres de Veyre)

Bruno REY (Le stade Clermontois)

Michael GIRE (Sport Boules des Volcans)

Michael Gire perd à la partie de barrage au CdF.

Pour des raisons de santé **Abdel Doumi** n'a pas pu se rendre au CdF.



Bruno Rey s'incline en finale du CdF contre Alain de Stéfani sur une score très serré (11-12) et obtient le titre de **Vice Champion de France** !



DOUBLES

F4 : Quatre doublettes se présentent au Départemental.

Deux équipes sont qualifiées pour le Régional à *ARPAJON SUR CERE*:

Michelle LAURENCON (les Martres de Veyre) associée à **Chantal**

NOVE (Royat)

Joelle BUISSON, **Agnès HILDENBRAND** (Sport Boules Thiers)

associées à **Anne MICHEL** (Fraternelle Boule Cournon)

Au régional, le parcours de la doublette Thiernoise s'arrête au barrage.

La doublette **Michelle LAURENCON/Chantal NOVE** perd à la partie de qualification pour le CdF sur le score de 11 à 12 contre les futures Championnes de France (Cusset).



F3 : Cinq doublettes F3 se présentent au tour régional à *ARPAJON/CERE*.

Une formation se qualifie pour le CdF à *SAINT-DENIS LES BOURG (01)*:

Chantal COLBACH, **Carine CHAUNY**, **Mylène POMARES** (Gerzat)

Elles perdent à la partie de barrage au CdF.



M4 : Vingt sept doublettes M4 se présentent au tour Départemental.

Agostino DA SILVA et Cédric FRANCOIS (Sport BoulesThiers) décrochent le titre de **Champions Départementaux**.

Au tour régional à *ARPAJON/CERE* ils obtiennent leur qualification pour le CdF à *SAINT-DENIS LES BOURG (01)*.

Au CdF ils s'inclinent en partie de barrage.



Patrick RAVET et Gilles CORNET (Les Martres de Veyre) **Vice Champions Départementaux**

Ils perdent à la partie de qualification au CdF au tour régional.



M3 : Dix huit formations M3 se présentent au tour Départemental.

Deux formations se qualifient pour le tour régional à *ARPAJON/CERE*.

Roland LACOMBE, Gilles HERICHER, Robert DIAZ (Issoire)

Jean-Louis CHEMINOT , Benoit et Baptiste ROSSAT, (Les Martres de Veyre)

La formation Issoirienne se qualifie pour le CdF ou elle perd en poule.

L'équipe de Martres de Veyre perd à la partie de qualification au CdF.



MIXTES (D3/D4): Vingt quatre doublettes Mixtes se présentent au tour départemental à Issoire.

Trois doublettes se qualifient pour le régional à RIOM ES MONTAGNE

Sabine ROURE – Jérôme CHAPELLE (Gerzat)

Mélanie et Jean-Marc NOVE (Royat)

Manon BOUQUIN, Pierre PAULHIAC (Gerzat/Volcans)

Manon et Pierre se qualifient pour le CdF à BEZIERS.

Ils font un beau parcours jusqu'au **1/2 Finale** !

Pas de mixtes D1/D2 pour le Puy de Dôme



TRIPLES FEMININS (F3/F4)

Une équipe féminine représente le département au régional à *MONTFAUCON EN VELAY (43)*.

Sabine Roure, Manon Bouquin, Isabelle Poinson, Valérie Chapelle

(Gerzat)

Elles quittent la compétition en 1/8^{ème} de finale après un joli parcours.



QUADRETTES

M4 : Douze quadrettes s'inscrivent au Départemental au *MONT DORE*.

La Quadrette **MARILLET** (Le Stade Clermontois) est **Championne**

Départementale et se qualifie pour le CdF à *VALENCE (26)*.

Elle perd en 32ème de Finale du CdF.



M3 : Douze quadrettes s'inscrivent au Départemental au *MONT DORE*.

La quadrette **Phillippe CHENEAU** (Sport Boules des Volcans) est **Championne du Puy de Dôme** et se qualifie pour le CdF *VALENCE (26)*.

Elle perd en 1/16 de finale au CdF.



VETERANS: Dix neuf quadrettes s'inscrivent au Départemental.

La quadrette **Bernard DUPUY** (Chatel Guyon) et la quadrette **Gérard BERTRAND** (Le Stade Clermontois) se qualifient pour le tour régional.

Ils ne sortent pas des poules au tour régional à *LEMPDES (63)*



M2:

Une formation M2, l'équipe **BEAUREGARD** (Stade Clermontois) représente le département au CdF à *VALENCE (26)*.

Elle perd en ¼ de finale du CdF.



AS 3&4: 16 équipes inscrites

L'équipe **ESB LES THERMES** est **Championne du Puy de Dôme**

L'équipe se **qualifie à la phase régionale** à **NERIS-LES-BAINS** et décroche son billet pour **la 1^{ère} phase interrégionale** à **PORTET-SUR-GARONNE**

Elle s'incline **en 1/8^{ème} de finale du CdF contre la belle équipe de Rieumes**



AS Féminines: 2 équipes inscrites pour le tour départemental Les Martres de Veyre et Gerzat.

La formation Gerzat est **Championne de Puy de Dôme**.

Le tour Régional s'est disputé au boulodrome de Clermont Ferrand.

Il a réuni une équipe Cantal/Lozère, une équipe Haute-Loire, l'équipe Championne du Puy de Dôme et L'allier ne présentant pas de formation, l'équipe du 63 Les Martres de Veyre a concouru.

L'équipe Cantal/Lozère est Championne Régional. **Les deux équipes du 63 se placent à la 2^{ème} et 3^{ème} place.**



Fem'Point

Dix Féminines du Puy de Dôme (4ème division, loisirs) participent à la sélection Régionale.

Malheureusement leurs scores individuels ne leur permettent pas de se qualifier pour la sélection régionale à la ligue AURA.



Clubs Sportifs

N4: 2 formations représentent le département : **Sport Boules des Volcans et Gergovia.**

L'équipe du **Sport Boules des Volcans** termine 2ème des épreuves de poule et perd en **1/4 de Finale contre Portet.**



L'équipe de la Gergovia ne se qualifie en poule pour la suite.

N2 : Une formation du Stade Clermontois représente le département

Elle termine **1^{ère} de poule et s'incline en ¼ de finale contre Pignan.**



N1 Féminines : Une formation du Stade Clermontois représente le département.

Elle termine **1ère de poule et s'incline en ¼ de finale contre Vals du Dauphiné.**



Jeunes (-18)

Combinés :

Après un magnifique parcours et de très belles performances **Julie Gruet** s'incline **en 1/2 Finale du CdF** à FITILLIEU LES ABRETS(38)

Ben Aliassani quand à lui s'incline en **1/8e de finale** !



Simple :

Ben ALLIASSANI se qualifie pour le CDF en gagnant **Quentin CHAUNY** au tour départemental à GERZAT.



Au CdF à SAINT-MICHEL DE MAURIENNE (73) **Ben ALIASSANI** sort de poules et **perd en 1/8 de finale**.

Doubles:

La doublette **Ben Aliassani, Julie Gruet et Quentin Chauny** s'inclinent en **1/8e de finale du CdF** à *SAINT DENIS LES BOURGS (01)*.





***Félicitations aux jeunes, aux moins jeunes, aux équipes qui
représentent notre département au niveau National***

VIE DU CBD

Réduction frais de fonctionnement :

Des actions ont été entreprises pour répondre au mieux et aux moindres coûts à nos besoins : internet, assurances, frais bancaires ...

Nous avons démarché d'autres fournisseurs et opté pour les « contrats » les plus avantageux (qualité/prix) pour nous.

Nous avons pu faire ainsi une économie sur nos frais de fonctionnement d'environ 3600€.

Décisions sur prix des licences :

Cotisations CBD en moyenne par licences 2/3/4^{ème} divisions

Saison	Moyenne cotisation €
2020-2021	21,85
2021-2022	0
2022-2023	3.75

Comme vous vous avez tous pu le constater, cette année encore, le CBD a voté des cotisations faibles.

Notre volonté est de reconduire les licences en cours, voire de nouvelles licences.

Décision sur Indemnisations frais régionaux :

De nouvelles dispositions ont été validées par le Comité Directeur.

Régionaux :

- **Simplex Doubles Triples 30 €/personne/jour joué**
- **AS : forfait 240 € (base calculée sur 8 joueurs) pour les deux phases régionales.**

Championnat de France

- **50 €/personne le 1^{er} jour**
- **30 €/personne les 2^{ème} et 3^{ème} jours si joués**

Règles générales :

- **Nombre personnes indemnisées : 2 en doubles, 3 en triples, 4 en quadrette**
- **Pas d'indemnisation pour les départementaux ainsi que pour les régionaux voir CdF si joués dans le 63.**

Décision sur fonctionnement des AS3&4 :

Les dates de toutes les rencontres (poule jusqu'à finale départementale) sont **fixées au calendrier**.

Par rapport, toujours au calendrier...., et aux dates fixées pour les rencontres ¼, ½, finale, nous avons opté pour des rencontres de poules en match unique.

Décision sur frais d'inscriptions aux départementaux:

Il sera demandé une participation de **5€ par joueur et par épreuve**.

Elle sera facturée à l'issue de la saison à chaque club.

Pour les équipes qui commencent directement au niveau Régional, la même participation sera demandée.

Soit :

- **Simples: 5€**
- **Doubles: 10€ (si 3 joueurs=15€)**
- **Doubles Mixtes: 10€**
- **Triples Féminins: 15€ (si 4 joueuses=20€)**
- **Quadrettes Vétérans: 20€ (si 5 joueurs=25€)**
- **Départemental AS: 40€/équipe (base de 8 joueurs)**
- **AS Féminines: 20€/équipe (base de 8 joueuses)**
- **FEM Points: 5€**

Explication :

Cette contribution abondera une ligne budgétaire pour permettre les indemnisations aux régionaux et CdF.

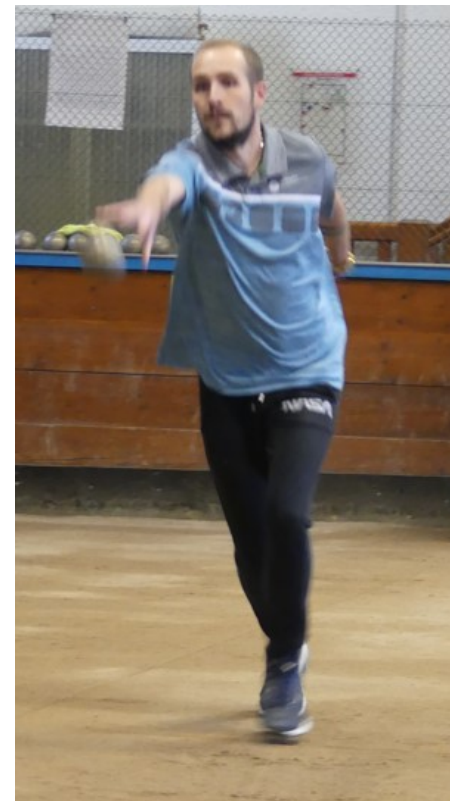
Il nous est apparu plus logique de faire porter l'effort sur les licenciés participant aux éliminatoires départementales plutôt que sur l'ensemble des licenciés, ce qui explique la cotisation CBD faible sur les licences toutes catégories (3,75 ald 21,85).

Décision sur indemnisation éducateur Jeunes:

Des règles claires ont été établies et validées par le Comité Directeur pour l'indemnisation du coach -18 qui les prendra en charge lors des compétitions officielles.

Il les accompagnera et sera indemnisé au frais réels que le déplacement lui aura occasionné pour lui et les jeunes.

Loïc DECOURS poursuit cette année le coaching.



Comité Directeur :

Nos avons reçu et accepté deux démissions cette année :

- Evelyne CHAZAL Secrétaire adjointe (12/2021)
- Jacky MARQUET qui démissionne de ces fonctions au sein du Comité et de ces activités de bénévolat.

Nom	fonction
Mr AUDIN Dominique	Président/ Trésorier
Mr FOURNET Yves	Président Adjoint
Mme GARBELLOTO Annick	Secrétaire Générale
Mr NOVE Jean-Marc	Trésorier Adjoint
Mr LEROY Xavier	Membre
Mr MORENAS Maurice	Membre
Mme NOURRY Dominique	Membre : Commission sport adapté.
Mr PAULHIAC Pierre	Membre / Commission Jeunes
Mme POINSON Isabelle	Membre / Comission Féminines
Mme ROURE Sabine	Membre / Comission Arbitres

Approbation ?

Questions ?